



MAIRIE
De
SAINT MARS SUR COLMONT
53300
TEL fax 02 43 00 16 26

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

De la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 septembre 2019

Renouvellement du tracteur tondeuse

Vu la nécessité de renouveler le tracteur tondeuse qui connaît de nombreuses pannes et nécessiterait une réparation onéreuse, le Conseil Municipal décide de faire l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse et retient l'entreprise LESIEUR pour un montant de 24.000,00 € TTC.

Arbre de Noël 2019 de l'école

Le Conseil Municipal accorde un crédit maximum de 16 € par enfant scolarisé pour le Noël de l'école, soit un total de 544 €.

Mise en place de poteaux incendie

Considérant la nécessité de remplacer des poteaux incendie existants qui ne répondent pas aux nouvelles normes d'utilisation et vu le chantier d'adduction d'eau potable qui se déroule actuellement dans l'agglomération, le Conseil Municipal décide le remplacement de ces poteaux. Les entreprises Mongodin et STURNO sont retenues pour le remplacement de deux poteaux Rue de Châtillon et du Pas pour un montant total de 5.040 € TTC ; ceux de « La Bourdais » et la rue de l'école seront aussi revus.

Illuminations de Noël

Un contrat de location annuel est passé avec la société « Comptoir Français d'Illumination ».

Pour extrait conforme.
En Mairie le 24 septembre 2019
Le Maire,

Odile AVENEAU

